

Rapport n°4 : Tableau des ressources naturelles et des activités économiques dans la région saharao-sahélienne

-0- INTRODUCTION.

Du nord au sud, le Sahel désigne une bande de territoires marquant la transition entre le domaine [saharien](#) et les savanes du domaine soudanien. D'ouest en est, le sahel est une zone de confluence qui s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge.

D'un point de vue économique, la région sahélienne¹ est confrontée à une forte croissance démographique qui engendre mécaniquement une mutation des espaces agricoles et pastoraux. La connexion aux marchés internationaux, qui s'est faite, d'abord par l'introduction des cultures commerciales, ensuite par le développement de l'exploitation minière et pétrolière, a mis le Sahel au centre des convoitises globalisées. Malgré ces mutations de grande envergure, l'économie du Sahel reste dominée par l'agriculture et l'élevage.

-1- Une économie traditionnelle en crise

Le Sahel bénéficie de potentialités différentes : une production vivrière excédentaire au sud et une situation permanente de déficit céréalier au nord. On dénombre principalement quatre types de variétés céréalières dans la sous-région : le maïs, le mil, le sorgho et le riz. Aussi, l'exploitation céréalière principale en Afrique de l'Ouest correspond au maïs avec une production de total de dix-huit millions de tonnes². La sous-région se distingue également par des cultures de rente basées sur le coton pour le Mali, l'arachide au Sénégal oriental ou le sésame ou le karité.

-10- LA PRODUCTION AGRICOLE

Malgré des contraintes pédologiques et météorologiques peu propices, l'agriculture sahélienne constitue la principale source de revenus pour les populations. Le secteur occupe 86 % des actifs et procure plus de 80 % des recettes d'exportation au Burkina Faso. Cependant, la fragilité de l'écosystème a conduit à recourir à une politique d'intensification agricole financée par des programmes³ soutenus par les bailleurs de fonds internationaux.

L'activité agricole du Sahel est fortement dépendante de la variabilité de la pluviométrie. Si dans les régions soudano-sahéliennes (500 mm d'eau par an en moyenne selon M. M'BIANDOUN, 2003) le rendement est excédentaire, il est cependant structurellement déficitaire, voire aléatoire dans la zone sahélienne (200 à 500 mm par an⁴). Ainsi, l'agriculture pluviale est la technique de production la plus répandue au Sahel concernant environ 90 % des exploitations. De plus, les cultures sont réalisées durant la période de l'hivernage, de juin à octobre, sans irrigation et les récoltes se font entre octobre et novembre jusqu'à la période des soudures.

Les types de cultures pratiquées varient également en fonction de la moyenne annuelle de précipitations. Dans les régions arides, près du Sahara, l'élevage et la culture céréalière sont les plus pratiqués tandis que dans les régions les plus humides (sud malien ou Burkina Faso), où les

précipitations sont les plus abondantes, on pratique la culture du coton⁵ où la saison des pluies est plus longue (4 mois).

60 % des terres cultivables du Sahel sont localisés entre ces deux zones. Les paysans y bénéficient d'une saison de trois mois pour cultiver du mil, du sorgho ou du maïs. En se basant sur la campagne agricole de 2012-2013 dans l'ensemble sahélo-saharien : la production céréalière totale se chiffrait à 57 millions de tonnes exception faite du Burkina Faso⁶, dont 14 millions de tonnes de sorgho 11 millions de tonnes de mil, 17 millions de tonnes de maïs, 13 millions de tonnes de riz, et 571 000 tonnes d'autres céréales. Cette production était donc en hausse de 13 % par rapport à la précédente campagne de 2011-2012 et de 18 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années⁷.

Les différentes spéculations céréalières (80 % des surfaces cultivées totales) subissent des baisses de rendements d'année en année sous l'influence conjuguée de l'appauvrissement des sols ou de l'érosion éolienne. De plus, les dégâts importants causés par les oiseaux granivores, des crises acridiennes ou des cantharides⁸ contribuent à renforcer le phénomène d'insécurité agricole dans la zone⁹. Ces effets néfastes surtout de la part des cantharides sur le mil expliquent par endroits la baisse, voire l'abandon de la culture du mil. Pour pallier à cette dégradation croissante des conditions de l'agriculture vivrière, les Sahéliens s'orientent de plus en plus vers l'agriculture commerciale.

Les principales cultures de rente au Sahel sont l'arachide, le coton, le sésame et la canne à sucre. L'irrégularité des pluies et le faible niveau de remplissage des points d'eau ont également limité la production des cultures intensives dans une partie du Sahel, réduisant les revenus des petits exploitants. Par exemple, le Sénégal importe la quasi-totalité du riz qu'il consomme annuellement (1 million de tonnes) tandis que des pays enclavés comme le Mali, le Burkina Faso ou le Niger frôlent l'autosuffisance alimentaire. Entre 2002 et 2010, ces trois pays¹⁰ ont obtenu une production céréalière (mil, sorgho) légèrement supérieure à la demande, soit une couverture moyenne des besoins alimentaires de 116 % pour le Burkina Faso, de 99 % pour le Mali et de 94 % pour le Niger. Une situation contradictoire qui tranche avec les nombreux appels à l'aide internationale pour des pays menacés par l'insécurité alimentaire.

Selon un rapport de l'ONG *Save the children*, le revenu des ménages au Niger provenant de la vente d'arachide ou de sésame a diminué considérablement année après année en raison d'une conjonction de pluies irrégulières ou d'attaques d'oiseaux sur les récoltes.

Par ailleurs, plus le ménage est aisé, plus la part de revenus provenant de la vente des récoltes est importante. En conséquence, la conjoncture économique accentue la fragilisation sociale des couches les plus paupérisées du pays¹¹. Au Burkina Faso, la culture maraîchère, qui couvre 27 000 ha, a enregistré en 2008 une production totale évaluée à 750 000 tonnes. La production totale de l'oignon bulbe était estimée à 242 000 tonnes soit 32 % de la production maraîchère totale et 3 % de la production totale¹². Aussi, de nombreux ménages font également face à une diminution du rendement en raison de la crise de certaines filières de rente, comme c'est le cas de l'oignon au Niger. Cette situation a conduit à l'abandon progressif de la production vivrière au profit de vastes exploitations cotonnières. De ce fait, le cœur de la production cotonnière dans le sahel est un vaste bassin réunissant le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal.

Depuis les indépendances, les superficies consacrées à la culture cotonnière ont pratiquement quadruplé pour atteindre 3 millions d'hectares et les rendements ont été multipliés par deux¹³.

L'ensemble de la production de la région est estimé à 1,2 million de tonnes de fibres par an, soit 5 % de la production mondiale. Si les pays producteurs ne sont pas en mesure de peser sur le marché international de coton, le bassin cotonnier sahélien constitue le troisième ensemble exportateur mondial (près d'un million de tonnes soit 13 %), derrière les États-Unis (2,5 millions de tonnes soit 37 %) et l'Asie centrale (1,2 million de tonnes, soit 17 %). La culture de « l'or blanc » est précieuse pour les ressources en devise qu'elle génère, mais surtout pour son impact économique et social. En 2008 et selon les estimations de la CÉDÉAO, entre 2 et 3 millions de ménages cultivent le coton sur une partie ou sur la totalité de leurs champs. Cependant, au Sahel, la coton-culture est pratiquée par de petits paysans exploitant des surfaces allant de 1 à 5 ha. Les nombreuses subventions accordées par les pays concurrents (les États-Unis ou les États de l'Union européenne) entraînent des fluctuations sur les cours mondiaux du coton. Ainsi, les cotonculteurs africains se heurtent à une très forte concurrence qui accentue leur dépendance à la conjoncture mondiale.

Dans l'ensemble, l'agriculture est confrontée à de nombreux problèmes. Elle est faiblement développée au Sahel pour des raisons techniques (maîtrise imparfaite de l'agriculture intensive) ou financières (coûts et investissements). L'agriculture sahélienne demeure dans son ensemble une agriculture pluviale et extensive. Ainsi, les descriptions des dynamiques d'occupation du sol caractérisent l'organisation spatiale des activités agricoles qui renvoient à deux univers différents : l'un « coutumier », fondé sur l'autosuffisance alimentaire et une économie locale peu ou prou monétarisée, l'autre sur l'ouverture et l'échange. Ces caractéristiques révèlent aussi des disparités régionales importantes entre zones de production excédentaire et déficitaire.

La répartition des denrées ne peut y être équitable compte tenu de la difficulté des échanges intérieurs – en raison des coûts de transport –, et ce même si le stock céréalier est suffisant pour combler les besoins des populations. Localement et pour d'autres types de cultures, les politiques agricoles nationales visent à favoriser les importations à bas prix en concurrençant la production intérieure. Enfin, le jeu traditionnel de certains commerçants et grossistes consistant à acheter les céréales après les récoltes au prix le plus bas, à les stocker et à les vendre au moment de l'année où les cours sont les plus élevés peut être à l'origine d'épisodes d'insécurité alimentaire. Ces différentes problématiques se conjuguent avec d'autres conflits entre transhumants et cultivateurs.

-11- LES RESSOURCES PASTORALES

Le secteur de l'élevage reste un marqueur identitaire pour les populations de l'espace sahélien. Cet élevage de type transhumant se caractérise par une divagation saisonnière des cheptels amenant les éleveurs à s'éloigner des zones de culture en hivernage. En effet, la technique de transhumance concerne principalement des groupes sociolinguistiques particuliers (les Peuls et les Maures pour reprendre l'exemple mauritanien). On peut aussi dénoter que l'élevage sahélien est traditionnellement extensif. Aussi, l'insuffisance de pâturage et la faible disponibilité en eau perturbent la bonne divagation du bétail.

Tout d'abord, le système pastoral extensif se compose de bovins et de petits ruminants. Ce type d'élevage est basé sur la faible exploitation des ressources naturelles et repose sur la mobilité ou la transhumance des troupeaux recherchant de l'eau et des pâturages (pendant la longue période de saison sèche, 8 à 10 mois). De surcroît, les pôles dominants se situent dans la zone limitrophe des pays sahéliens. Par ailleurs, l'élevage fait vivre directement ou indirectement plus d'un tiers de la population nigérienne ou malienne. Le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso sont de grands

exportateurs de bovins et caprins à destination du golfe de Guinée. La production animale participe de 7 à 12 % dans le produit intérieur brut selon les pays sahéliens et crée de nombreux emplois indirects (60.000 pour le Burkina Faso). En outre, la vente des sous-produits de l'élevage procure des revenus complémentaires et permet aux familles vivant du pastoralisme de résister aux déficits vivriers qui interviennent en périodes de soudure.

Face aux mutations qui s'opèrent dans l'espace sahélien (contraintes climatiques, incertitudes foncières), l'association de l'agriculture et de l'élevage permet de diversifier la production et de réduire les risques. À l'échelle de l'Afrique subsaharienne, la production dans ce type de systèmes¹⁴ représente 35 % de la production totale de viande bovine, 20 % de la production de viande de petit ruminant, 35 % de la production de viande de volaille, 40 % de la production de viande de porc, 15 % de la production de lait et 10 % de la production d'œufs¹⁵.

L'élevage intensif est devenu une alternative viable aux problèmes d'eau et de pâturage. Il correspond à une stratégie duale de diversification des activités et d'intensification de la production, dont l'importance relative dépend des types d'exploitation. Le plus souvent pratiqué dans les zones urbaines ou périurbaines, il procure des revenus complémentaires aux familles qui le pratiquent.

-12- LES RESSOURCES HALIEUTIQUES

À côté de l'agriculture et de l'élevage, la pêche procure des revenus importants à une catégorie de la population sahélienne. Au Sénégal, malgré le caractère toujours artisanal de la pêche dominée par de petites pirogues non rentables, la pêche maritime se hisse au premier rang du secteur primaire du pays avec une contribution au PIB national de l'ordre de 2 %. Elle génère environ 600 000 emplois directs et induits. Aussi, le secteur permet à plus d'un million de personnes de bénéficier de revenus réguliers¹⁶. Pour autant, les accords de pêche signés récemment¹⁷ avec l'Union européenne et la Chine devraient augmenter le volume des débarquements halieutiques au Sénégal.

Autrement, les autorités mauritaniennes ont réussi à imposer des contreparties financières pour appuyer le développement de la pêche nationale contreparties financières grâce à une politique de limitation du nombre de navires étrangers. Toutefois, même si le gouvernement mauritanien perçoit tous les ans une rente de 84 millions d'euros, l'espace littoral mauritanien est souvent victime de « l'overfishing »¹⁸ diminuant ainsi les revenus de l'activité.

De façon différente, la pêche continentale est pratiquée sur le long des fleuves Niger et Sénégal ou autour des lacs (Tchad) et du delta intérieur du Niger. Son rendement est estimé à 130 000 tonnes par an soit quatre fois que la pêche maritime. Elle correspond à une activité ethnicisée¹⁹ et spécialisée selon les pays et les cultures : les Thiouballos (castes des Halpoulaars pêcheurs au Sénégal et en Mauritanie), les Bozos (Mali-Niger).

L'agriculture, la pêche et l'élevage sont les principales activités économiques pratiquées par les populations sahéliennes. Pendant les périodes de soudure, l'artisanat permet d'assurer des revenus complémentaires aux familles. Cependant, l'ampleur et l'étendue de la dégradation des conditions climatiques ont entraîné de fortes perturbations dans les couloirs de transhumance traditionnelle. Cela a réduit les termes de l'échange et dégradé la sécurité alimentaire.

-13- LES MARCHÉS ET LES ÉCHANGES

Le Sahel se caractérise par un important réseau de marchés à deux échelles. La première à l'échelon national forme un ensemble interconnecté selon une hiérarchie territoriale maillée (de la commune-centre au chef-lieu de région...). D'autre part, ces marchés sont en contact avec leurs pays voisins. Ainsi, les échanges se font principalement autour des céréales produites localement, des produits issus du maraîchage et du bétail (bovin, petits ruminants²⁰).

Les céréales achetées au niveau des marchés intermédiaires par l'intermédiaire des courtiers sont drainées vers les marchés qui se trouvent dans les villages-centres. De manière connexe, les échanges de produits agricoles et d'élevage dans un rayon intégrant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie montrent que ces marchés constituent les grands centres d'approvisionnement des marchands en céréales venant des autres cercles déficitaires de la région de Kayes (Nioro, Kayes, Yélimané), du cercle de Nara et des pays voisins de la Mauritanie et du Sénégal²¹. En retour, ces marchés reçoivent des denrées agricoles non produites dans la zone comme les tubercules (patate, igname, poisson...) principalement du cercle de Kita, du riz de Kayes et de la Mauritanie. En plus du riz, les commerçants mauritaniens²² apportent diverses denrées alimentaires comme les huiles, le lait, le sucre ou les pâtes alimentaires. Aussi, la zone constitue une zone de collecte de légumineux (niébé et arachide) pour les marchés de Kayes, Nioro, de Bamako et aussi des pays comme le Sénégal et la Mauritanie.

La région des « trois frontières » entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal est une zone qui compte quatre grands marchés de bétail. Les marchés hebdomadaires sont plus fréquentés par les Mauritaniens notamment celui de Fassou Débé²³ où ils s'approvisionnent en céréales à partir des revenus tirés de la vente de leur bétail. Quant aux courtiers sénégalais, ils s'approvisionnent en bovin et en mouton à l'approche de la fête de Tabaski au niveau du marché sahélien. Le bétail vendu au niveau des différents marchés du Mali, du Burkina et même du Niger est drainé vers les villes du Sénégal. Tout comme pour les céréales, les prix des animaux connaissent une grande fluctuation en période de forte demande. Ces variations de prix du bétail oscillent en fonction de la période de vente et la nature de la campagne pluviométrique qui conditionne la disponibilité en pâturage et en eau. En général, les prix les plus bas sont enregistrés entre avril et juin et les prix les plus élevés entre septembre et janvier.

-2- NOUVEAU CONTEXTE ÉCONOMIQUE, NOUVEAUX ENJEUX POLITIQUES ET SÉCURITAIRES

Le Sahel vit actuellement une nouvelle ère économique basée sur l'industrie extractive. C'est pourquoi les richesses énergétiques et minières ne manquent pas dans la région, connue pourtant pour être l'une des plus pauvres au monde. Pourtant, malgré une accélération des investissements²⁴ durant la dernière décennie, tous les pays sahéliens n'ont pas connu un boom minier et énergétique selon ANTIL A., (2013). « *Les pays africains, excepté l'Afrique du Sud, restent des pays miniers secondaires* ». Dans la plupart des pays, les réserves sont assez limitées et les gisements sont très largement sous-explorés. De ce fait, la production minière du continent africain représentait en 2008, 11,6 % de la production mondiale contre 28,8 % pour l'Asie et 23,7 % pour l'Amérique latine²⁵. En 2004, l'Afrique fournissait 20 % des importations de pétrole brut de l'Europe et de la région États-Unis-Canada et 25 % de celles de la Chine. Selon l'OCDE, l'Afrique comptait 17 pays producteurs de pétrole brut en 2006. Aujourd'hui, la plupart des nouvelles explorations se passent dans la région saharo-sahélienne. Même si de nouveaux producteurs sont apparus dans la bande sahélienne (Tchad, Mauritanie, Niger), les volumes extraits restent très faibles.

-21- L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE

Au Tchad, la mise en valeur du gisement pétrolier de Doba en 2003 a permis de multiplier les ressources budgétaires du pays par 8. En 2005, le pays a enregistré une croissance accélérée de son PIB, dont le taux qui était de 11,3 % en 2003 est passé à 31 % en 2005²⁶. Après le Tchad en 2002, de nouveaux producteurs sont apparus (Mauritanie, Niger). La Mauritanie qui approvisionne le marché mondial à hauteur de 7000 barils de pétrole par jour a vu en 2009 ses exportations chuter de 23,6 % par rapport à leur niveau de 2008.

Après une forte croissance du PIB en 2006 (+11,4 %), sous l'effet du démarrage du forage du bassin pétrolier de Chinguetti, le taux de croissance a chuté sensiblement, pour atteindre une moyenne annuelle de 1,1 %, sur la période, 2007-2009²⁷. Ce recul marqué du niveau de la production pétrolière a entraîné une révision majeure des perspectives de l'économie mauritanienne. À la recherche de solution, les autorités mauritaniennes pourraient favoriser la venue d'investissements étrangers pour la recherche de nouveaux forages pétroliers.

Lancée en 2011, l'exploitation du gisement d'Agadem a permis au Niger d'entrer le cercle fermé des pays producteurs de pétrole. De cette manière, le pétrole nigérien est extrait par la société China National Petroleum Corporation (CNPC). Sa distribution et sa commercialisation sont assurées par la Société de raffinage de Zinder (SORAZ). La production qui est actuellement de 20 000 barils par jour, dont 7 000 pour le besoin national et 13 000 destinés à l'exportation sera portée à 80 000 barils/jour début 2014, dont 60 000 destinés à l'exportation selon le Président nigérien Mahamadou Issoufou²⁸. Quelques années après la signature du contrat d'exploitation avec la CNPC (China National Petroleum Corporation), le constat sur le terrain est à nuancer, même si la production pétrolière reste marginale. Le Tchad, par exemple, consomme une grande quantité du pétrole qu'il produit. Toutefois, la production de pétrole destinée à l'exportation procure des revenus importants au gouvernement tchadien²⁹. Outre les retombées financières, l'extraction du pétrole a permis la réalisation de plusieurs infrastructures sur les sites de production³⁰.

-22- LE BOOM MINIER AU SAHEL

Hormis la rente pétrolière, les exportations de minerais ont considérablement augmenté ces dernières années. Malgré des espoirs limités au Mali et au Sénégal, le Niger, le Burkina Faso et la Mauritanie sont considérés aujourd'hui comme des pays prometteurs.

Même si sa contribution au PIB ne dépasse pas 5,8 %, l'uranium représentait 71 % des exportations totales du Niger en 2010. L'uranium est le minerai le plus recherché pour ANTIL A. (2013) : « En 2007, elle représente 76 % de l'ensemble des permis de recherche et d'exploitation confondus ». La mine d'Arlit, exploitée actuellement par Areva devrait produire, selon les estimations, 5 000 tonnes d'uranium par an sur les 25 prochaines années. Ce qui placerait le Niger au second rang mondial des pays producteurs d'uranium après le Kazakhstan. Un projet est en cours de réalisation avec notamment des sociétés chinoises pour l'exploitation du champ d'Agadem. Le Niger possède aussi une mine d'or en exploitation. Située au sud-ouest du pays, la mine de Samira Hill, qui est exploitée par la Société des Mines Liptako (SML³¹), possède une capacité de production de 67 000 onces par année. Le Niger fonde beaucoup d'espoir sur le développement du secteur minier. Par le biais de ce volontarisme politique, les investissements ne concernent pas seulement l'extraction de l'or ou de l'uranium.

En 2010, les permis de recherche minière en cours de validité sont au nombre de 139. Ils étaient au nombre de 6 en 2000, 131 en 2007, 159 en 2008 et 158 en 2009³². Quant à la Mauritanie, elle connaît également un boom minier. Le secteur est devenu, en l'espace d'une décennie, la principale source de devises du pays. Ainsi, les exportations de fer et d'or ont représenté 2,2 milliards de dollars en 2011, en hausse de 12,8 % par rapport à 2010³³. En 2011, la production d'or a dépassé 500 millions de dollars et les investissements en cours d'une société canadienne, Kinross Gold Corporation annoncent une production d'un million d'onces soit 1,3 milliard de dollars par an à partir de 2014. De plus, la découverte d'un gisement de fer, estimé à 800 millions de tonnes, devrait porter la production de la compagnie de la SNIM (Société Nationale Industrielle et Minière de la Mauritanie) de 12 à 40 millions de tonnes à l'horizon 2025³⁴. Par ailleurs, la SNIM est la première employeuse de la Mauritanie et compte plus de 5000 salariés. Dans la foulée de la découverte d'un important gisement de fer sur le site de Tizerghaf (près de Zouerate, au nord du pays), la SNIM a réalisé un chiffre de 1,127 milliards de dollars. L'entreprise représente plus de 50 % des exportations de la Mauritanie. Outre les ressources en pétrole, en or et en fer, la Mauritanie dispose d'indices importants de présence notamment de cobalt, d'uranium, de diamants et de manganèse.

Troisième exportateur d'or en valeur du continent, le Mali connaît également un regain d'intérêt de la part des grandes multinationales anglo-saxonnes. Ainsi, le pays dispose d'importants gisements de fer, de bauxite, de phosphates et de marbre. La découverte de ces gisements ne signifie pas leur extraction. Mais en octroyant des permis d'exploration à la société Rand Gold et à l'opérateur AngloGold Ashanti, le Mali devrait augmenter la production des gisements aurifères de Sadiola, de Syama, de Morila ou de Loulo. Également, les prospections ont aussi permis de découvrir des ressources minérales comme la bauxite, le manganèse, le nickel, de l'étain et de l'uranium.

Au Burkina Faso, pays où la production minière est encore balbutiante, le passage d'une exploitation essentiellement artisanale de l'or à une extraction industrielle a fait augmenter en une année la production de 10 %. En 2010, au moins 60 entreprises internationales étaient impliquées dans l'exploration et l'exploitation minières. Il s'agit principalement de sociétés australiennes, canadiennes et sud-africaines. Selon le ministère de l'Économie et des Finances burkinabé, en 2011 l'exploitation de l'or avait rapporté 127 milliards de francs CFA (247 millions de dollars). Entre 2007 et 2011, la vente de l'or a apporté 440 milliards de francs CFA, représentant 64,7 % de l'ensemble des exportations et 8 % du PIB. Entre 2010 et 2011, la production est passée de 23 tonnes à 32 tonnes. En définitive, le pays dispose également d'un potentiel de gisements de phosphates et de manganèse.

-23- LE SAHEL, UN ESPACE ÉNERGÉTIQUE CONVOITÉ

Dans l'ensemble, le Sahel reste un carrefour énergétique très convoité. Ainsi, tous les grands groupes pétroliers sont présents en Afrique. En 2005, l'Afrique représentait la moitié de la production de Total et d'ENI, un tiers des revenus d'Exxon Mobil, 60 % et 33 % respectivement des nouvelles réserves pétrolières de BP et d'Exxon.

Les perspectives sont plus prometteuses avec le secteur minier. Le Niger – avec l'uranium³⁵ – et la Mauritanie – avec le fer – sont déjà d'anciens pays extracteurs. L'or est désormais exploité dans tous les pays de la zone, le cuivre est produit en Mauritanie, le zinc au Burkina Faso et prochainement le zircon³⁶ et l'ilménite³⁷ au Sénégal. On constate ainsi que les pays sahéliens ont des potentialités minières et énergétiques différentes. Le Sénégal a peu de ressources et le Mali commence à peine à

développer une économie de rente extractive, malgré l'essor du secteur aurifère. Le Niger, quant à lui, tente de diversifier sa production qui était basée essentiellement sur l'uranium en cédant à la baisse des permis d'exploration qui ont permis de découvrir des gisements de pétrole. Actuellement, la Mauritanie et le Burkina Faso dispose des potentialités les plus prometteuses, car ils ont en commun de disposer d'une gamme de minerais étendue et variée.

Une analyse de la gouvernance des gisements et des avoirs des compagnies pétrolières montre que les États sahéliens n'ont pas adopté le modèle de gestion des pays maghrébins. Si les États du Maghreb ont opté pour la nationalisation de leurs hydrocarbures (Sonatrach International Petroleum Corporation en Algérie, par exemple), les pays du Sahel fonctionnent avec un modèle différent. Ils ont, au fur et à mesure du temps, créé un véritable « cadastre » pétrolier en autorisant l'exploration sur de grandes surfaces. Cette politique vise principalement à augmenter les chances de découvertes de pétrole et, par ce biais attirer un maximum de grandes *majors* étrangères. La présence de la China National Petroleum Corporation (CNPC) dans quatre pays sahéliens (Soudan, Mauritanie, Niger et Tchad) confirme cette volonté de s'ouvrir à des investisseurs des pays du Sud.

Cependant, les concessions signées avec les sociétés occidentales sont plus nombreuses que les conventions avec les nouveaux partenaires. Le Français Total, les Américains Exxon ou Chevron, l'Espagnol Repsol ou les Allemandes Wintershall (branche pétrolière du groupe chimique BASF) et RWE (un conglomérat) sont les principaux investisseurs des filières pétrolières et minières. En dépit de la prise d'otage qui s'était produit sur le complexe gazier d'In Amenas (Algérie), les risques sécuritaires n'ont pas impacté les investissements directs des multinationales. Au contraire, les *majors* ont décidé de renforcer leurs dispositifs de protection sur les sites de production, en augmentant les coûts de fonctionnement pour préserver les investissements déjà alloués. Au demeurant, les entreprises ne peuvent faire autrement, car le coût d'un puits pétrolier est estimé à environ un million d'euros par jour.

Le contrôle et la sécurité des lieux de production sont ainsi devenus un enjeu majeur. Cela est d'autant plus vrai qu'une « géographie des tubes »³⁸ se dessine et contribue à accroître les investissements en provenance de l'étranger. L'implantation de plus en plus importante de sociétés multinationales dans les points de production prouve que l'espace sahélien s'intègre de manière croissante dans l'économie de marché. Le développement d'une économie supranationale a contribué à la multiplication des facteurs d'instabilité politique. En dépit de moyens importants déployés pour sécuriser les couloirs d'approvisionnement, le principal défi des pays sahéliens sera de maîtriser une économie tournée vers l'informel.

-3- CONCLUSION.

Il apparaît à la lumière de ce récit que les activités économiques au sahel ont de nombreux traits communs. En effet, l'économie de subsistance comme l'économie extractive sont victimes de diverses insécurités (climatiques, démographiques, politiques). La production vivrière repose sur une agriculture pluviale, utilisant des outils rudimentaires. Également, l'agriculture commerciale n'a pas permis aux pays sahéliens d'assurer leur sécurité alimentaire malgré sa démocratisation. En dépit de l'augmentation des revenus tirés de la commercialisation des produits animaliers, l'élevage souffre du manque de pâturage. Enfin, le secteur de la pêche est confronté à la rareté des ressources et la surexploitation des côtes maritimes (accords de pêche avec les puissances européennes et asiatiques).

La vulnérabilité climatique a entraîné le développement d'une économie de survie. Depuis quelques années, la fragilité de l'environnement sahélien s'accompagne de dynamiques sociodémographiques génératrices d'instabilité. Le développement d'une économie de rente pétrolière n'a pas permis d'améliorer le sort des populations sahéliennes. Au contraire, l'exploitation des gisements d'hydrocarbures et de minerais a contribué à fragiliser l'équilibre politique et social de la région.

1Ce dossier se limitera à l'étude du Sahel de l'Ouest (Sénégal, Mauritanie, Mali, Tchad, Burkina Faso et Niger).

2La production des autres variétés de céréales oscille entre douze et treize millions de tonnes en 2012.

3Par exemple, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM) a été financé par le FIDA (Fond International de Développement Agricole) et le PAM (Programme Alimentaire Mondiale). Sources : République du Niger, 2011.

4DIATTA I., 2008. Voir annexe n°1.

5Ou d'autres cultures rentières, mais en plus faible quantité.

6Dont les résultats n'ont pas été publiés.

7Source : 28e Réunion du réseau de prévention des crises alimentaires, *Communiqué sur la situation agricole et les perspectives alimentaires et nutritionnelles au Sahel et en Afrique de l'Ouest*, le 5 décembre 2012, Ouagadougou, 3p.

8Ou plus communément appelé la mouche d'Espagne.

9OXFAM-Save the Children, *Profil de Moyens d'Existence : Mali Zone mil-élevage transhuman : Cercle de Diema 2012, Système d'alerte précoce*, 17 p., document consultable sur <http://www.hea-sahel.org/documents/Profils-HEA-Sahel/Profil-Mali/ML-04-Diema.pdf>

10Ces informations ont été obtenues en réalisant une compilation des statistiques agricoles nationales respectives.

11Voir graphique, annexe n°2.

12MAFAP/SPAAA, *Analyse des incitations et pénalisations pour l'oignon au Burkina Faso*, Rapport de la FAO, octobre 2012, 42 p.

13Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, *L'Afrique de l'Ouest : une région en mouvement, une région en mutation, une région en voie d'intégration*, Document de travail (1ère ébauche), n°2, Février 2007, 66p. Voir annexe n°3.

14Agriculture-élevage

15FONTAN SERS C., 2012.

16Pour plus d'informations, se référer à l'annexe n°4.

17En 2012.

18Ou la surexploitation du stock halieutique par rapport à la surface totale de pêche. Plus d'informations sur la note de l'IRIN sur les conséquences de l'overfishing sur les eaux territoriales sénégalaises, accessible à l'URL : <http://www.irinnews.org/>

19Divisée selon une hiérarchie sociale du travail historique.

20KIMINTENE E. V., 2013.

21Oxfam-Save the Children, (2012), Profil de Moyens d'Existence : Mali, Zone mil-élevage transhumant : Cercle de Diéma, 2012, 16p., accessible à l'URL : <http://www/hea-sahel.org/documents/Profils-HEA-Sahel/Profil-Mali/ML-04-Diema.pdf>

22Appelés *Maures Damanko* (ou "Naaru Kajor"), les Maures du Kayor. Source : DIOUF M., *Le Kajor au XIXe siècle : pouvoir ceddo conquête coloniale*, Karthala, Paris, 1990, p. 67.

23Dans la région de Kayes.

24Les dépenses d'exploration ont augmenté de 13 % entre 2000 et 2008. Avec environ 15 % des budgets d'exploration en 2009, le continent se situe entre l'Australie (16 %) et le Canada (16 %).

25Source : Union Africaine (2011), *Les ressources minières et le développement de l'Afrique*, Addis-Abeba, p. 33.

26Source : *Tchad : Perspectives économiques en Afrique 2005-2006*, OCDE. Voir annexe n°5.

27DSPAR (2011), *Mauritanie : document de stratégie axé sur les résultats, 2011-2015*.

28AFRIQUINOS, "Le Niger, pays producteur et exportateur de pétrole, un an déjà", le 29 novembre 2012.

29Le budget de l'État tchadien est passé de 46 millions d'euros à 228 millions entre 2004 et 2011.

30Pour des informations complémentaires, se référer aux travaux de G. MAGRIN, 2001.

31La SML qui appartient pour 80 % à une société canadienne, la SEMAFO SA et 20 % à une société nigérienne, la Société du Patrimoine du Niger (SOPAMIN), Source : ANTIL A., op. Cit., p.12.

32Cf. Ressources minérales et développement en Afrique, Document d'orientation stratégique, 2008, p. 8.

33ASSEMBLÉE NATIONALE (), *La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne*, 2012, Rapport d'information n°4431.

34République Islamique de Mauritanie (2013), *Guide de l'investisseur minier*, PRISM 2, MAURIPEM, 49 p.

35L'uranium représente 62 % des exportations du pays.

36Utilisé pour imiter le diamant, le zircon est présent dans l'industrie chimique et nucléaire.

37Utilisé notamment dans la fabrication de prothèses dans l'industrie aéronautique et comme pigment de peinture.

[38](#) Expression empruntée à TAJE M., “Les enjeux géopolitiques de la guerre au Mali”, Entretien réalisé par Farida Moha, *Le Matin*, publié le 5 février 2013.